



CLAUDINE PAILHÈS

Conservateur général du Patrimoine - Archives
départementales de l'Ariège

1209-1309 :

Le Grand Siècle des comtes
de Foix.

*Colloque “Les Comtes de Toulouse
(XI^e-XIII^e siècle)”.*

Foix, 16 octobre 2016

Le Grand Siècle des comtes de Foix

1209 - La croisade contre les Albigeois : Raimond Roger de Foix est la seconde victime de l'expédition après le vicomte Trencavel.

1309 - Tous les habitants de Montailou, petit village de la montagne fuxéenne, sont arrêtés par l'Inquisition : c'est la fin de la sauvegarde comtale sur les hérétiques et c'est presque la fin du catharisme.

Entre les deux, un siècle intense s'est déroulé, dominé par la personnalité des comtes de Foix¹.

En cette année de commémoration, il est une injustice de l'Histoire à réparer. Si on dit croisade contre les Albigeois, on pense massacre de Béziers, siège de Carcassonne, Minerve et Lavaur, grandes heures de la Toulouse raimondine ; on pense aussi siège de Montségur, bien sûr, mais sait-on à qui appartenait le château mythique ? Et on ignore généralement la place des comtes de Foix dans ce brûlant XIII^e siècle.

Un public averti connaît certes le pays de Foix, le haut pays surtout, mais c'est le plus souvent parce qu'il est omniprésent dans les registres d'Inquisition, ceux des enquêteurs d'après Montségur, celui de Jacques Fournier.

L'histoire du pays de Foix au XIII^e siècle est pourtant beaucoup plus que croisade et Inquisition. L'histoire des comtes de Foix n'est pas celle d'une dynastie vaincue ou qui s'éteint, c'est celle d'une dynastie qui se renforce, qui gagne en pouvoir et en puissance, qui consolide son comté tout en agissant en conquérante à l'extérieur. C'est la famille de Foix qui a mené les combats contre les croisés et contre le roi, c'est la seule famille de ce niveau de pouvoir qui ait franchi le pas hérétique, c'est donc la famille comtale la plus compromise. Et pourtant, c'est la seule qui survit et elle survit très bien.

UNE DYNASTIE DÉJÀ PUISSANTE²

En 1209, les comtes de Foix sont déjà une dynastie puissante. Au XII^e siècle, ils ont pris une place déterminante sur l'échiquier méridional ; au cœur de la rivalité entre comtes de Toulouse et comtes de Barcelone, ils ont commencé à mettre en œuvre cette politique, qui sera leur marque durant des siècles, de jeu diplomatique entre les puissants, tantôt alliés de l'un, tantôt alliés de l'autre, toujours indispensables et toujours dangereux, obtenant beaucoup de chacun pour ne pas les voir rejoindre l'autre.

Au début du XIII^e siècle, ils sont la plus grande puissance des Pyrénées du nord et ils ont déjà amorcé leur expansion conquérante vers les Pyrénées catalanes. Raimond Roger est intervenu, plutôt violemment, dans le cadre des conflits qui opposent depuis longtemps l'évêque d'Urgel aux vicomtes de Castelbo et aux comtes d'Urgel. En 1202, la conclusion du mariage d'Ermessende, héritière du

¹ Raimond Roger (1188-1223), Roger Bernard II (1223-1241), Roger IV (1241-1265), Roger Bernard III (1265-1302).

² C. Pailhès, *L'Ariège des comtes et des cathares*, Toulouse, Milan, 1992, p.33-44, 147-148. C. Gascon Chopo, « L'irruption des comtes de Foix sur le versant méridional à la fin du XII^e siècle », dans le présent volume.

Castelbo, et de Roger Bernard, héritier de Foix, est l'acte d'une portée considérable qui introduit les comtes de Foix en Catalogne.

Cette première phase conquérante s'interrompt en 1209: la croisade contre les Albigeois appelle toutes les forces au nord des Pyrénées.

I. Le siècle de tous les dangers

Le XIII^e siècle est pour les comtes de Foix le siècle de tous les dangers, dangers venus de l'extérieur (la conquête, l'Inquisition, la présence royale aux portes du comté), et dangers qu'ils se créent eux-mêmes (la résistance à la croisade puis au roi, la familiarité avec l'hérésie, les provocations de Roger Bernard III).

L'ÂME DE LA RÉSISTANCE LANGUEDOCIENNE³

Raimond Roger de Foix est le second grand seigneur attaqué après Trencavel. En quelques jours, à la fin de l'été 1209, il perd toute la terre de Mirepoix, la ville de Pamiers et le nord de son comté jusqu'à Saverdun. Mais il est immédiatement au premier rang des armées languedociennes, il est de tous les combats, c'est lui qui mène les armées de Toulouse. Il traverse les chroniques de page en page et ne laisse aucun auteur indifférent, c'est le moins que l'on puisse dire. Pour Pierre des Vaux-Cernay, le chroniqueur des croisés, il est le plus farouche ennemi, le pire traître, le pire ennemi du Christ, il a dépassé la mesure dans le mal, il a été fait bête féroce et non homme. Le chroniqueur lui consacre plusieurs pages, ce qu'il ne fait pour aucun autre protagoniste des événements du temps. Pour l'anonyme de la *Canso*, il est le bras armé de l'honneur languedocien, il est vaillant au combat, il sait parler, mieux que Raimond de Toulouse qui se fait accompagner de lui auprès du pape parce qu'il est « habile à discourir et à parler ». La défense du comte de Foix devant le concile du Latran compte parmi les plus belles pages de ce grand poème.

Roger Bernard II est de toutes les batailles lui aussi. La *Canso* le célèbre lui aussi, Pierre des Vaux-Cernay le stigmatise lui aussi. C'est lui qui, après la bataille de Saint-Martin-Lalande (1211), « imitant le diable son père » va faire courir le bruit que Montfort a été capturé et même écorché et pendu, ce qui lui amène la soumission de plusieurs *castra*. Il est aux côtés de Raimond VII dans la reconquête puis dans la défaite. Il résiste encore un peu après la paix de Meaux puis il cède à son tour. Le traité de Paris consacre la perte de la terre de Mirepoix et du pays d'Olmes mais, alors que la vicomté de Carcassonne et Béziers n'existe plus et que l'annexion du comté de Toulouse est décidée à terme, l'existence du pays de Foix est assurée. Jamais plus elle ne sera menacée.

LE PAS HÉRÉTIQUE⁴

Au début du XIII^e siècle, des communautés cathares vivent au grand jour en pays de Foix et, de là, elles ont essaimé dans la montagne catalane grâce aux liens qui unissent Foix et Castelbon.

³ On trouvera les références complètes aux textes d'archives et à ceux des chroniques dans C. Pailhès, « Les comtes de Foix et l'hérésie », *1209-2009, le catharisme : une histoire à pacifier*, actes du colloque tenu à Mazamet, les 15, 16 et 17 mai 2009, en cours de publication.

⁴ *Ibid.*

Cette situation existe ailleurs en Languedoc. Ce qui est particulier ici, c'est l'implication de la famille de Foix dans l'hérésie : c'est la seule famille comtale du midi qui ait franchi ce pas hérétique.

Les comtes de Foix sont entourés de femmes hérétiques⁵. Raimond Roger a pour sœur la célèbre Esclarmonde, dont l'engagement religieux est assez actif, assez « public » pour qu'on le reproche au comte. Il a pour femme Felipa, plus effacée sans doute. Elle a quitté sa famille pour se retirer dans une maison de Dun. Le comte Raimond Roger, ouvertement, continue à voir sa sœur et sa femme. Il assiste au *consolament* d'Esclarmonde, il va voir Felipa à Dun et mange avec elle.

Roger Bernard II, lui, est né et a grandi dans un milieu hérétique et le soupçon d'hérésie pèsera toujours sur lui. Il a côtoyé les Bons Hommes durant son enfance, notamment au château de Durfort où il a été élevé sous la tutelle de Pons Adhémar de Roudeille. Il est le neveu de la « grande Esclarmonde » et il l'a visitée. Il est le fils de Felipa, il allait la voir, mangeait avec elle et lui envoyait des poissons. Il est le frère d'une autre Esclarmonde hérétique, qu'il mariera à Bernard d'Alion lui-même hérétique. Il est le mari d'Ermessende de Castelbo, qui se retirera Bonne Femme dans sa vicomté pyrénéenne, elle-même fille d'Arnaud de Castelbo qui, comme elle, sera condamné pour hérésie après sa mort. Il doit se défendre devant l'Église de Tarragone et devant l'Inquisition venue siéger à Foix, ses proches, ses officiers sont inquiétés et vingt-deux ans après sa mort, les inquisiteurs reviendront à la charge.

Les comtes suivants, Roger IV et Roger Bernard III, ne sont pas poursuivis eux-mêmes, même s'ils ont à faire face aux poursuites inquisitoriales contre leurs ancêtres. Par contre, ils protègent les hérétiques. Depuis le milieu du XIII^e siècle, le véritable « pays cathare », c'est le haut pays de Foix. C'est là que s'abritent les dernières mais très vivantes communautés cathares. C'est de là que va partir, à la fin du XIII^e siècle, la tentative de reconquête de Peire Autier.

UNE FRAGILITÉ DU BAS PAYS

Il existe une division réelle sinon juridique du comté de Foix, la limite du Pas de la Barre⁶. Au Sud, dans la terre de Foix et le Sabartès, une région bien délimitée par la géographie, les comtes exercent une autorité sans partage et les familles seigneuriales qui dominent là sont des proches et des fidèles, aussi fidèles que le sont les villes et les bourgs. Au Nord, pas de limites naturelles et un enchevêtrement de droits et de prétentions dans une large zone frontrière. C'est dans cette zone qu'on trouve le plus grand nombre de petites familles seigneuriales, là aussi qu'on trouve une autorité éclatée dans les villes et les bourgs, la palme revenant à Mirepoix avec ses 35 coseigneurs de 1207⁷. C'est dans cette zone que la conquête de la croisade a été relativement facile⁸.

C'est là que se trouve Pamiers, la ville que l'abbé « offre » à Simon de Montfort. Durant un siècle, les abbés puis l'évêque de Pamiers essayent d'installer le roi à la place du comte dans le paréage⁹.

C'est là que se produit dans les années 1240 le mouvement qui aurait pu être le plus dangereux pour le pouvoir comtal. En 1242, le comte Roger a lâché le comte de Toulouse, nous allons y revenir. Raimond

⁵ A.Brenon, « Filles et comtesses de Foix. Un engagement en catharisme », *Le choix hérétique*, Cahors, La Louve, 2006, p.193-205.

⁶ Cluse entre Saint-Jean-de-Verges et Foix.

⁷ Lors de l'octroi de la charte de coutumes (cartulaire de Mirepoix, ADA, 46 J 222).

⁸ C.Pailhès, *Le comté de Foix, un pays et des hommes*, Cahors, La Louve, 2006, p.104-128.

⁹ C.Pailhès, « Le comte, l'Église et le roi : Pamiers au XIII^esiècle », *Trente ans de Société historique, défense et illustration du patrimoine local*, Pamiers, 2009, p. 6-11.

VII saisit alors le bas comté de Foix (il en était le suzerain). Cela était prévisible ; ce qui ne l'était sans doute moins, c'est que, très vite, une partie des coseigneurs de Saverdun ainsi que les chevaliers et consuls font hommage à Raimond VII. Il va s'en suivre une période très compliquée. Guerre, seigneurs prisonniers, hommages dans un sens ou dans l'autre, confiscations de biens, accusations de falsifications d'actes... Ceci jusqu'en 1249 au moins. Le mouvement ne se limite pas à Saverdun, il touche aussi les seigneurs de Durban, de Pailhès, de Quié, de Daumazan. Il est violent, dans une zone où le pouvoir comtal est le plus fragile, à un moment où le comte est dans une situation qui pourrait s'avérer périlleuse : la plupart des participants à l'expédition d'Avignonet (1242) et des défenseurs de Montségur (1243-1244) sont des chevaliers fuxéens, des faidits des anciennes terres de Foix (Pérelle, Mirepoix...). Les textes sont nombreux, mais aucun ne donne les raisons de cette révolte¹⁰.

Peut-être y a-t-il eu une raison religieuse ? Les seigneurs rebelles ne sont pas connus comme hérétiques ; ils s'étaient tous levés contre les croisés mais ils défendaient alors leur terre. Ils ont soutenu Raimond VII dans sa guerre, mais c'était là aussi politique et Raimond VII n'était pas soupçonné d'hérésie. Au moment où une fracture survient entre Toulouse et Foix, n'ont-ils pas suivi le comte orthodoxe et quitté une famille compromise ? Ces événements se sont passés au lendemain d'une enquête inquisitoriale qui visait le comte Roger Bernard lui-même¹¹. Est-ce un hasard ?

Roger IV finit par s'imposer et les grands seigneurs compromis reviennent à sa fidélité. Mais le bas pays continue à poser problème : après la mort de Raimond VII de Toulouse en 1249, le comté de Foix se voit désormais entouré de terres royales, d'où des conflits de frontière, d'où des conflits de juridiction.

L'AVANCÉE DU POUVOIR ROYAL¹²

La présence royale, ce n'est pas seulement des conflits de frontière. C'est aussi l'avancée du pouvoir du souverain qui menace le pouvoir comtal et les libertés locales. Le roi est désormais en mesure d'imposer l'hommage à ses vassaux (le comte de Foix le prête pour la première fois en 1263 pour le bas pays, en 1273 pour le comté entier) tout comme le service d'ost, exigence qui devient très concrète avec les campagnes d'Aragon (1285) et de Gascogne (1294-1297), tandis qu'au nom de la souveraineté, sa pression fiscale et judiciaire se fait de plus en plus lourde...

ET AUSSI UN TEMPÉRAMENT BATAILLEUR...¹³

L'histoire des comtes du XIII^e siècle est pleine de violences et cela aussi aurait pu leur être fatal. On ne parle pas ici des combats du temps de la croisade, qui furent certainement considérés comme légitimes, même par leurs ennemis, mais d'agressions et de provocations, au sud comme au nord des Pyrénées. Tous les comtes de Foix furent excommuniés pour violences. Violences envers l'abbaye de Pamiers et sac de la Seu d'Urgell par Raimond Roger à la fin du XII^e siècle, conflits persistants en Catalogne pour Roger Bernard II et Roger IV¹⁴, une vie de défis pour Roger Bernard III. Celui-ci, par

¹⁰ *Le comté de Foix, cit.*, p.141-145.

¹¹ Session de Guilhem Arnaud à Foix et à Tarascon en 1241 avec comparution de familiers du comte, d'officiers comtaux et du comte lui-même (*HGL*, t.VIII, c.1034-1037).

¹² *Le comté de Foix..., cit.*, p.31-33.

¹³ *Le comté de Foix..., cit.*, p.50-52, 292-297.

¹⁴ *Ibid.*, p. 288-292 ; C. Gascon Chopo, « L'irruption des comtes de Foix sur le versant méridional à la fin du XII^e siècle », dans le présent volume. C. Pailhès, « Le comte, l'Église et le roi : Pamiers au XIII^e siècle », *cit.* Voir particulièrement

ses provocations, amène le roi Philippe III à lever contre lui le ban et l'arrière-ban de tout le royaume de France et à venir en personne assiéger le château de Foix. Vaincu, soumis puis à nouveau rebelle, le comte est aussi téméraire de l'autre côté des Pyrénées et prend la tête des ligues de seigneurs catalans contre leur roi. Ce qui lui vaut de passer cinq ans de sa vie dans les geôles du roi de France ou dans celles du roi d'Aragon...

Comment les comtes de Foix parviennent-ils non seulement à éviter ces dangers, à pallier ces faiblesses mais encore à les transformer en puissance ?

II. Le don politique

LA STABILITÉ DE LA DYNASTIE

Si la chance a une part dans le destin de la famille de Foix, elle tient dans la stabilité de la dynastie. Quatre comtes seulement en plus d'un siècle, cela signifie des règnes longs, sans crise de succession, sans la fragilité engendrée par une minorité et une régence discutée. Pour tout le reste, ce n'est plus de la chance, c'est de la sagesse. De longs règnes, cela a pu être au contraire, en d'autres temps, en d'autres lieux, un facteur de crise : un père trop autoritaire et un fils trop impatient, des manœuvres et des complots... Rien de cela dans la famille de Foix : les fils combattent et gouvernent d'abord aux côtés de leurs pères, les pères ont le temps de former leur héritier. On ne trouve trace d'aucune dissension de famille. On connaît les filles qu'on marie judicieusement, mais on ne connaît pas de fils cadets : il y en eut sans doute, mais ils sont restés dans l'ombre des aînés ou, ce qui est peut-être le plus vraisemblable, ils sont entrés dans les ordres¹⁵. Cela a certainement eu une importance : l'action des comtes ne s'est pas éparpillée en luttes vaines et n'a toujours eu pour but que la préservation puis l'expansion de leur comté.

ÉCHAPPER À LA CONDAMNATION POUR HÉRÉSIE¹⁶

On a dit que les femmes de Foix sont largement entrées en hérésie. Que le « gène hérétique » se transmette par les femmes, cela est une constante dans la société languedocienne¹⁷. Mais les lignages seigneuriaux, tels ceux de Mirepoix, Château-Verdun, Rabat, Alion..., comptent aussi tout de même des hommes hérétiques. Ce n'est pas le cas de la famille de Foix. Raimond Roger assiste au *consolament* de sa sœur Esclarmonde mais on témoignera plus tard qu'il fut le seul à ne pas adorer les Bons Hommes. Roger Bernard est poursuivi par l'Inquisition, de son vivant et après sa mort, mais on trouvera un bayle fidèle qui, aux portes de la mort, torturé par l'Inquisition, affirmera haut et fort et

Pierre des Vaux-Cernay, *Historia Albigensis*, éd. par E. Guébin et E. Lyon, Paris, Champion, 1926, I, p.199-208.

¹⁵ Les testaments des comtes de Foix nous livrent un seul nom de fils cadet légitime, Aimeric, fils de Raimond Roger (*HGL*, VI, p.563-564) ; outre le fils héritier, le testament de Roger Bernard II mentionne deux filles (*HGL*, VI, p.731), celui de Roger IV quatre filles (*HGL*, VI, p.887-888), celui de Roger Bernard III quatre filles encore (*HGL*, IX, p.232-234). Voir aussi « Sur l'époque de la mort de Raimond Roger, de Roger Bernard II et de Roger IV, comtes de Foix, sur leurs femmes, leurs enfants, etc. », *HGL*, VII, p.69-70. Statistiquement, cette proportion de filles paraît étonnante. Par contre, si des fils sont entrés dans les ordres, ils ont été « dotés » à cette occasion et il est normal qu'ils ne figurent pas dans les testaments. Peut-on imaginer une politique volontaire de ce genre pour éviter, justement, partages - donc démembrement du comté- et conflits ?

¹⁶ « Les comtes de Foix et l'hérésie », *cit.*

¹⁷ A. Brenon, « Filles et comtesses de Foix... », *cit.* ; *Les femmes cathares*, Paris, Perrin, 1992, 410 p. G. Hancke, *Femmes en Languedoc*, Cahors, La Louve, 2006, 463 p.

avec une poignante insistance que le comte de Foix a fait une bonne mort catholique.

Les comtes de Foix baignent dans l'hérésie mais ils ont le don politique. Raimond Roger ne fait jamais le geste public qui le ferait passer du côté interdit ; malgré un entourage familial dangereux, il fait certainement en sorte que son héritier soit retenu sur la rive de l'orthodoxie et veille à lui inculquer les bases de la survie politique. Roger Bernard devenu adulte s'abstiendra lui aussi du geste interdit ; malgré l'insistance de l'Inquisition, on ne prouvera jamais rien contre lui. A son tour il garde son fils Roger IV, lui aussi fils et neveu de femmes hérétiques, à l'abri de la faute religieuse.

Et le dernier comte, Roger Bernard III, le seul qu'on sait avoir été « consolé » sur son lit de mort, garde sa foi hérétique bien cachée toute sa vie : il n'est jamais poursuivi et sa mort hérétique n'est connue que par des témoignages d'Inquisition, plusieurs années après.

SE SOUMETTRE POUR SE SAUVER ET POUR PRÉSERVER L'ESSENTIEL¹⁸

Raimond Roger et Roger Bernard savent faire des soumissions quand il le faut ; ils en font plusieurs. Ils perdent le pays de Mirepoix et le pays d'Olmes mais, vraisemblablement, ils ne s'y acharnent pas : ce sont des territoires de frontière où leur autorité est de fait relativement récente. Ils savent par contre reprendre Saverdun et surtout Pamiers, la ville plus importante économiquement, toutes deux indispensables à la maîtrise de la vallée de l'Ariège et donc au grand axe Toulouse-Barcelone. L'abandon des territoires de l'est aide sans doute beaucoup à la préservation du reste de leur comté.

L'attitude de Roger IV est encore plus remarquable. Il suit le comte de Toulouse, comme ses ancêtres l'ont toujours fait, lorsque Raimond VII reprend la guerre, en mai 1242.

Mais dès octobre 1242, il fait sa paix avec le roi. Pour la première fois, le comte de Foix « lâche » le comte de Toulouse. Meilleur politique sans doute que Raimond VII, il voit plus vite l'issue de l'affaire et il juge que, face au roi, il vaut mieux mettre les chances de son côté. D'autant qu'on n'est plus dans le cadre de l'invasion de la croisade mais dans celui d'une révolte contre le roi.

Roger IV est singulièrement absent lors du siège de Montségur, il ne vient pas au secours de la place assiégée où combattent ses anciens vassaux. Il cherche par ailleurs à se créer une image d'orthodoxie dont son hérédité fait douter : il interdit toute fonction publique à tout condamné ou suspect d'hérésie, il exerce son droit de confiscation pour hérésie.

On pourrait penser que Roger IV a rompu avec ses prédécesseurs. Il n'a plus l'entourage familial hérétique du passé, il s'est soumis au roi alors que Raimond VII de Toulouse porte encore les espoirs du midi.

Mais le protecteur solide, le refuge vrai, c'est ce comte de Foix moins médiatique, pourrait-on dire, qui prend ouvertement les mesures contre les hérétiques que ses ancêtres n'avaient pas prises. C'est lui qui accueille les faidits et qui leur donne une place dans son entourage, même après Montségur. On voit ainsi ces seigneurs dépossédés et compromis signer tous les grands actes de son règne, même Pierre Roger de Mirepoix, le défenseur de Montségur...

Le comte de Foix n'a pas renié ses ancêtres. Il est toujours le protecteur de ses sujets persécutés. Le comté de Foix, le haut comté surtout, est devenu le lieu refuge. Les dernières places de résistance sont tombées, l'Inquisition a fait son œuvre. Partout règne l'ordre du roi et de l'Église... sauf dans la seule

¹⁸ *L'Ariège des comtes et des cathares, cit.*, p. 121-135 ; « Les comtes de Foix et l'hérésie », *cit.*

terre d'hérésie qui ne soit pas sous domination royale.

La soumission de Roger IV, sa bonne volonté apparente vis-à-vis de l'Inquisition, ont sauvé pour quelques décennies encore les Bons Hommes et leurs fidèles.

Roger Bernard son fils agit de même. Il donne des gages à l'Inquisition et il exerce son droit de confiscation. Il se rapproche du roi de France, il combat dans ses armées de Gascogne, il cherche son appui dans la succession de Béarn.

Et pourtant... L'hérésie est toujours vivante dans le haut pays de Foix alors qu'elle est éteinte ailleurs. Autour du comte, au premier plan, aux postes de responsabilité, ceux de châtelains, celui de sénéchal, on trouve les grandes lignées hérétiques, les Mirepoix et les Château-Verdun. Le notaire du comte, le notaire des grands actes, c'est Pèire Autier ; c'est lui, devenu Bon Homme, que Roger Bernard appellera sur son lit de mort pour faire sa « bonne fin ». Ce Pèire Autier qui est en train depuis deux ans de mener une véritable reconquête hérétique et de lancer à nouveau les Bons Hommes sur les chemins, ce dont évidemment, le comte de Foix ne peut pas être ignorant¹⁹.

CONSOLIDER L'INTÉRIEUR²⁰

Dans le bas pays où le pouvoir comtal a été si menacé, Roger IV mène une politique remarquable de consolidation. Après avoir fait rentrer les seigneurs rebelles dans sa fidélité, il conduit dans les années 1240-1250 une action intensive qui va modeler le pays de Foix, ses villes, ses bourgs, ses maisons religieuses, pour des siècles.

Dans le bas pays, il s'allie ou il s'impose aux abbayes par des paréages et des fondations de bastides : paréage sur le temporel de l'abbaye du Mas-d'Azil (1246), paréages et bastides de Mazères (avec l'abbaye de Boulbonne, 1253), de Saint-Ybars (avec l'abbaye de Lézat, 1242), de la Bastide de Sérrou (avec l'abbaye du Mas-d'Azil, 1246). Il le fait aussi avec des seigneurs comme à Loubens (1258). Pour s'allier des communautés, il octroie des chartes de coutumes (Daumazan 1249, la Bastide-de-Sérrou 1252, Castelnau-Durban 1257, Loubens 1258, Saverdun, 1259).

Dans le haut pays, il s'impose à l'abbé de Foix et il consolide la fidélité des villes avec, ici aussi, des chartes de coutumes (Ax en 1241, Foix en 1245, Montgailhard en 1259).

A la fin de son règne, Roger IV est plus fort que jamais dans son comté. Il a obtenu cela par des accords, parfois un peu imposés comme à Foix ou au Mas-d'Azil, mais des accords quand même, donc sans emploi de la force. La fragilité ancienne du bas pays a été jugulée au moment où les forces qui s'exerçaient sur les limites du comté auraient pu au contraire favoriser la désagrégation.

Les monastères y ont certainement beaucoup perdu. Les communautés, elles, y ont beaucoup gagné. Le corpus des libertés du comté de Foix en est sorti très large, en nombre et en contenu. La différence entre les communautés fuxéennes et les communautés limitrophes appartenant au domaine royal ou même au Comminges sera de l'ordre du fossé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

UN JEU DIPLOMATIQUE EXCEPTIONNEL²¹

Ce jeu diplomatique, les ancêtres du XII^e siècle l'ont initié, entre Toulouse et Barcelone. Les comtes du XIII^e siècle l'exercent en Catalogne, face au roi d'Aragon, comme en Languedoc, face au roi

¹⁹ A. Brenon, *Pèire Autier, le dernier des cathares*, Paris, Perrin, 2006 ; « Pèire Autier, le Bon Homme cathare de la dernière chance ? », *Archives ariégeoises*, 2009, p.63-92.

²⁰ *Le comté de Foix, un pays et des hommes, cit.*, p. 34-39, 53-55, 57-65, 151-171, 226-231.

²¹ *Ibid.*, p.31-33, 50-52, 292-300.

de France.

Les comtes de Foix se sont donné les moyens d'une diplomatie téméraire. Ils ont su se tenir parfois dans l'ombre pour mieux se protéger, on vient de le voir. Mais il leur est arrivé, surtout aux deux plus batailleurs, Raimond Roger et Roger Bernard III, de défier ouvertement et violemment les souverains dont ils relevaient. De leur double vassalité, française et aragonaise, ils ont fait une force. L'alliance des comtes de Foix est précieuse, elle est toujours bien monnayée, elle est surtout dissuasive pour l'autre.

Roger Bernard a été le plus téméraire, c'est aussi lui qui a obtenu le plus. Il a provoqué la colère des rois de France et d'Aragon et il y a gagné des avantages considérables. Ce pouvoir, cette puissance, il les a utilisés pour l'ascension de sa famille mais aussi pour garder son comté à l'abri des ingérences, pour protéger ses sujets. Il a protégé les hommes de ses terres de l'administration royale, il les a protégés de l'Inquisition : le haut pays de Foix reste sous son règne le cœur battant de l'hérésie et cela ne peut pas ne pas se savoir. Le comte de Foix a voulu protéger ses sujets, mais c'est son génie diplomatique qui lui a permis d'être en capacité de le faire.

Roger Bernard a défié le roi de France et le roi d'Aragon, il s'est opposé à la fiscalité et la justice du roi, il a protégé les hérétiques, il meurt lui-même hérétique - clandestin, certes. Et pourtant il meurt en pleine puissance, comblé de faveurs royales dont la dernière, quelques semaines avant sa mort, est le mariage de son fils avec la cousine du roi de France²².

III. Conclusion

Avec les comtes de Foix, on pourrait dire qu'on se trouve devant un parcours sans faute. Ils ont survécu à la période la plus difficile qu'ait connu le Midi languedocien et ceci sans compromission aucune, sans jamais prendre le parti des vainqueurs de la croisade, sans jamais prendre le parti du roi. Ils ont survécu au soupçon d'hérésie, ils ont survécu à la résistance armée, ils ont survécu à la rébellion.

Cette survie n'est pas un hasard. Des quatre comtes du XIII^e siècle, pas un n'est en retrait, pas un n'a failli. Ce qu'ils ont mis en marche va leur survivre : la dynastie de Foix-Béarn va continuer son expansion, en deçà et au-delà des Pyrénées, elle va continuer à tenir ses terres dans une situation juridique privilégiée, à ne pas les abandonner face à l'administration royale ; elle va continuer à jouer ce jeu diplomatique qui est sa marque et qui atteindra son apogée quelques décennies plus tard avec Gaston Fébus.

Tout va continuer, sauf une chose : la protection des hérétiques. Ce qui nous ramène à l'intitulé de ce colloque.

Dans les premières années du XIV^e siècle, on assiste à un renouveau hérétique spectaculaire autour de Pèire Autier et, parallèlement, à une réorganisation de l'Inquisition autour de Bernard Gui et de Geoffroy d'Ablis. Dans un premier temps, les choses ne changent pas en pays de Foix. Marguerite de Béarn, tutrice de son fils, s'appuie sur les fidèles de son mari²³. En 1307, le jeune Gaston²⁴ porte une fois de plus querelle à son cousin d'Armagnac. Sourd aux injonctions papales et royales, il finit par être

²² Jeanne d'Artois, descendante directe de Robert d'Artois, frère de saint Louis, et sœur de Marguerite d'Artois, comtesse d'Evreux, elle-même belle-sœur du roi Philippe le Bel.

²³ « Les comtes de Foix et l'hérésie », *cit.*

²⁴ Gaston 1^{er} de Foix-Béarn (1302-1315).

excommunié. Alors il se soumet et promet d'obéir aux ordres de l'Eglise. Quelques jours plus tard, les inquisiteurs de Carcassonne sont à Pamiers et ce seront les terribles campagnes de Geoffroy d'Ablis (1308-1310) et de Jacques Fournier (1318-1326) qui aboutiront à l'extinction de l'hérésie. Avec, emblématique de cette situation nouvelle, la mise en arrestation d'un village entier, Montaillou, un siècle exactement après la croisade contre les Albigeois²⁵.

Que s'est-il donc passé ? Gaston 1^{er} a-t-il été sensible à une sentence d'excommunication ? Certainement, bien sûr, mais tous ses ancêtres en avaient essuyé autant sans trop s'émouvoir. Il aurait pu se soumettre, affirmer sa bonne volonté puis ne rien faire comme ces ancêtres l'avaient si souvent fait...

Les raisons sont certainement plus profondes. La tradition fuxéenne est rompue. Certes, la succession de Roger Bernard n'a pas causé de problème puisqu'il a un fils. Mais c'est un fils très jeune. Pour la première fois, il y a une minorité, une tutelle, donc une période de fragilité. Pour la première fois aussi le jeune comte ne s'est pas formé aux côtés de son père. D'abord à cause de son âge, ensuite parce qu'il a été élevé en Béarn. Que serait-il advenu si le pouvoir comtal n'avait pas été aussi fragilisé au début du XIV^e siècle ? L'hérésie aurait-elle survécu plus longtemps ? La question restera toujours posée...

L'histoire de l'hérésie est profondément liée à l'histoire politique. Elle a pu vivre et survivre dans la haute vallée de l'Ariège parce que l'environnement géographique était favorable mais aussi et surtout parce que les comtes de Foix ont voulu la protéger et parce qu'ils ont pu le faire. D'autres seigneurs, ailleurs, ont voulu mais ils n'ont pas pu, soit par défaite militaire, soit par manque de poids politique.

Gaston 1^{er} a lâché. Il a certainement plus lâché par indifférence que par souci d'orthodoxie.

Dans la protection des hérétiques exercée par son père et son grand-père, il y avait sans doute une tradition familiale, il pouvait y avoir une inclination personnelle, mais il y avait aussi la volonté de défendre leur peuple. Ils ont défendu leurs sujets contre l'Inquisition comme ils les ont défendus contre les dîmes épiscopales et contre la fiscalité du roi. Or, avec Gaston 1^{er}, le lien s'est rompu avec le pays de Foix. Il a continué à s'opposer à l'emprise fiscale et judiciaire du roi - cela, c'était toujours d'actualité -, mais les hérétiques de la montagne fuxéenne, il ne devait plus les connaître ou du moins il n'avait plus le lien charnel entretenu par ses aïeux avec les familles du haut comté. Un lien, qui, étonnamment, se renouera un demi siècle plus tard avec Gaston Fébus²⁶, mais c'était trop tard pour les hérétiques et c'est une autre histoire...

²⁵ A. Brenon, « Place et signification des événements de Montaillou dans le contexte répressif du XIV^e siècle », dans le présent volume.

²⁶ C. Pailhès, *Gaston Fébus, le prince et le diable*, Paris, Perrin, 2007, p.257-262.